

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS, ENTIÈREMENT VERSÉS

Assemblée générale ordinaire du 9 avril 1907

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1906

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1907

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. MERCET, Émile, O. ✽, *Président*.
THIÉBAUT, Victor, O. ✽, *Vice-Président*.
ROSTAND, Alexis, O. ✽.
DE SINGAY, Ludovic, administrateur des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne.
DE FISCHER, Albert.
CHARLES-ROUX, Jules, O. ✽, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Suez.
CARRABY, Calixte, ✽.
ROSTAND, Jules, président de la Compagnie Générale Française de Tramways, administrateur de la Compagnie des Compteurs à Gaz.
CAMBEFORT, Charles, administrateur de la Compagnie Générale des Eaux, de la Compagnie des Messageries Maritimes, etc.
LAZARUS, Ernest, ✽, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.
KRANTZ, Camille, O. ✽.
ULLMANN, Émile, ✽.
VACHERIE, A., O. ✽, Conseiller d'État honoraire.

Comité
de
Direction.

COMMISSION DE CONTROLE

MM. MARTIN, G., ancien inspecteur des Finances, *Président*.
ROBERT, G., vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports.
DIÉTERLEN, P., Administrateur de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.

COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. BLONDEAU, O. ✽, contrôleur en retraite de l'administration de l'armée.
BOURGOIS, ✽, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris.
DIÉTERLEN, P., membre de la Commission de Contrôle.

DIRECTION

M. ALEXIS ROSTAND, O. ✽, *Directeur général, Administrateur*.

M. ULLMANN, Émile, ✽, *Directeur, Administrateur*. M. BOYER, Paul, ✽, *Directeur*.
M. BORDÓ, Guillaume, *Sous-Directeur*. M. MARQUANT, Auguste, *Sous-Directeur*.
M. BAUER, Henry, *Sous-Directeur*. M. LEWANDOWSKI, Maurice, *Sous-Directeur*.
M. RIBERETTE, Alfred, *Inspecteur général des Agences*. M. DESHAYES, Armand, *Inspecteur général*.

CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.	MM.
BARBET-MASSIN.	DUFAYET.	LEGRAND, O. ✽.	POULENC, ✽.
BARBIER.	DUNAND.	LE MARCHAND.	POUPINEL, O. ✽.
BONNARD (de), ✽.	FOUINAT.	LEMOINE.	RADIUS, ✽.
BRESSON.	FOURET, ✽.	LOMBART, O. ✽.	ROBERT-DEGASCHES.
CARNAUD.	GASNE, ✽.	LOUSSEL, ✽.	SAILLARD.
CHAPUIS, ✽.	GESQUIÈRE, O. ✽.	LOVENBACH.	SALMON, ✽.
CHAUTARD.	GILLAN.	LYON, O. ✽.	SCHLOSS, ✽.
CLAUDON.	GUARY-LORILLEUX.	MARCILHACY, ✽.	SCIAMA, O. ✽.
CLERMONT (de), ✽.	GUY, ✽.	NIZEROLLE.	SÉDILLOT.
CORNEVOT, ✽.	HAMELLE, ✽.	NOZAL.	SOHIER, O. ✽.
COUVREUR.	HETZEL, O. ✽.	OLLIVIER, ✽.	VAURY, O. ✽.
DARRASSE.	HEUGEL, O. ✽.	PIERREDON, ✽.	VOELKEL, ✽.
DENANT, ✽.	HEUZEY.	PINGAULT.	WOLFF, ✽.
DESÉGLISE.	LAGUIONIE, O. ✽.	POLLET, ✽.	
DIOR.	LECLERC.	PONNIER, O. ✽.	

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires

du 9 Avril 1907.

MESSIEURS,

Conformément à l'article 36, titre IV, de nos statuts, nous avons l'honneur de vous soumettre les Comptes de l'Exercice 1906, en complétant cette communication par notre Rapport habituel sur les opérations de l'année.

Au cours de notre dernière Assemblée, nous vous avons signalé les tendances meilleures qui commençaient à se manifester dans les affaires, et qui avaient été un moment entravées par des préoccupations de politique extérieure. L'horizon s'étant éclairci, l'amélioration s'est accentuée, et, finalement, l'Exercice 1906 aura marqué une de ces reprises, qui semblent, comme les alternatives de dépression, se produire avec une sorte de périodicité. Dans le monde entier, le commerce s'est ranimé; l'industrie a vu les commandes affluer jusqu'au point de ne pouvoir, toujours, les satisfaire; les Compagnies de chemins de fer ont manqué de moyens de transport, et l'armement a connu des frets plus substantiels et plus abondants.

Les Banques ne pouvaient demeurer étrangères à un mouvement qui multipliait les transactions et les rendait plus rémunératrices par le renchérissement de l'argent qu'il provoquait.

Notre Établissement a bénéficié de ces circonstances favorables.

Au 31 décembre 1906, le montant de notre situation est de **1 milliard 350 millions**, au lieu de **1 milliard 211 millions** au 31 décembre 1905.

Celui des Effets entrés en Portefeuille a été, au cours de l'Exercice, de **14 milliards 510 millions**, au lieu de **13 milliards 123 millions** en 1905.

Pendant le même temps, le mouvement des **Caisses** a été de :

	ENTRÉE.		SORTIE.
	28 milliards 608 millions		28 milliards 535 millions
au lieu de, en 1905,	25 — 895 —		25 — 819 —

Et celui des **Comptes de Chèques** et **Comptes d'Escompte** de :

	ENTRÉE.		SORTIE.
	9 milliards 28 millions		8 milliards 500 millions
contre, en 1905, .	7 — 988 —		7 — 475 —

Le total des sommes déposées aux divers Sièges du Comptoir est de :
1 milliard 16 millions au 31 décembre 1906, au lieu de
904 millions au 31 décembre 1905, et de
839 millions en 1904.

A la fin de 1900, il n'était que de 526 millions.

Il convient toutefois de faire remarquer que les chapitres Caisses et Comptes Courants, aussi bien que la Situation générale, ont été influencés dans une certaine mesure par l'émission de l'Emprunt Russe et les opérations successives auxquelles il a donné lieu.

Les affaires professionnelles de Banque restent la base de notre activité ; elles assurent la partie essentielle de nos profits à laquelle vient s'ajouter le produit de nos opérations financières.

Dans les chiffres énoncés ci-dessus, ceux qui expriment le montant total des Effets entrés en Portefeuille, vous donnent une idée de l'énorme mouvement de nos Escomptes en France et de nos échanges de papier avec l'étranger.

Grâce à notre organisation, et aux avis excellents de nos Conseillers d'Escompte, nous n'avons sur cette quantité d'Effets escomptés, qu'une proportion minime tombée en souffrance. Nous prêtons cependant un concours incessant, non seulement aux maisons de premier et de second ordre, mais encore à beaucoup de très modestes commerçants, quand nous nous sentons assurés de leur esprit de prudence, de leur amour du travail, et de leur droiture. Et ce n'est pas là un des moindres services que nous rendons au pays. Combien en voyons-nous, au cours de notre vie commune avec la clientèle, de ces ouvriers, partis des occupations les plus infimes, qui, grâce à notre appui, deviennent de petits patrons, puis peu à peu, parviennent à des situations enviées !

Le développement si considérable de nos transactions de banque avec l'étranger n'est pas non plus sans servir les intérêts généraux du pays, en étendant des rapports continus, et, partant, l'influence de la France, jusque dans les contrées les plus lointaines.

Notre Succursale réalise de plus en plus le rôle que nous lui avons assigné, d'être, dans le quartier le plus passant de Paris, une sorte de prolongement du Siège social. Sa clientèle s'est considérablement accrue. Il en a été de même pour nos Bureaux de quartier et de banlieue ; quelques-uns ont acquis aujourd'hui l'importance d'Agences de province. Aussi, avons-nous créé dans l'année trois nouveaux Bureaux : avenue Bosquet, rue Saint-Antoine et à Aubervilliers. En y comprenant l'Administration Centrale, nous avons maintenant à Paris et dans les environs 46 Sièges en activité.

Parmi les Agences de France, les groupes de Marseille, Bordeaux, Lyon, Montpellier, les Agences du Havre, de Nantes, de Rouen et de Toulouse tiennent la tête. La plupart ont gagné du terrain ; quelques-unes, parmi les plus récentes, ne sont pas encore sorties de la période de mise en train. Nous avons créé, en 1906, les Agences de Bayonne, Toulon, Saint-Quentin, et les Sous-Agences d'Issoudun, Saint-Germain-en-Laye, Mâcon, Castillon et la Ferté-Bernard.

Le groupe des Agences de Londres, Liverpool et Manchester, qui a l'envergure d'une Banque autonome, demeure notre principal auxiliaire à l'étranger. Il a bénéficié du loyer élevé de l'argent en Angleterre.

Le succès de l'Agence de Bruxelles, surtout pour les opérations avec l'Étranger, nous a déterminés à la doter d'un vaste local, situé au cœur de la ville et dont elle prendra possession cette année.

Les rapides progrès des États-Unis, la fièvre de production et d'expansion qui en est la conséquence, et les fluctuations des innombrables valeurs qui s'y créent, ont rendu particulièrement précieux pour nous les renseignements et le contact permanent avec nos correspondants de notre représentation à New-York.

Les Agences d'Australie, dont nous vous avons signalé l'amointrissement continu, ont eu, cette année, un certain regain d'activité.

Celle de Bombay n'a pas cessé d'être prospère.

Les Agences du Maroc ont obtenu des résultats qui témoignent de la part que la France a dans les transactions du pays.

L'Agence d'Alexandrie, de fondation récente, réalise nos espérances. Nous avons poursuivi notre programme d'expansion en Égypte en créant une Agence au Caire.

Les Agences de Tunisie n'ont pu encore retrouver la situation dont elles jouissaient avant l'arrivée dans la Régence de la Banque de l'Algérie, dont la faculté d'émission a modifié le loyer de l'argent.

Nos Agences de Madagascar ont été fondées, vous le savez, bien avant la conquête, dans une vue d'intérêt national. Elles nous ont été longtemps onéreuses et, depuis quelques années seulement, commencent à compenser les sacrifices qu'elles nous ont coûtés. L'année 1906 aura été bonne pour elles. Celles de Tananarive et de Majunga ont eu une marche satisfaisante; celles de Diégo-Suarez et de Tuléar ont fait un pas en avant. Par contre, celle de Mananjary, après plusieurs années d'existence, n'atteint pas encore la phase de production, et celle de Tamatave se ressent de la diminution d'importance que semble éprouver cette place.

Vous savez la part que nous prenons aux affaires coloniales. En raison de nos attaches avec la Banque de l'Afrique Occidentale, nous nous félicitons de l'extension prise par ses affaires. Nos rapports avec les Banques de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion, dont nous faisons le service en France, n'ont comporté aucun concours exceptionnel.

Nos opérations financières ont été aussi actives que nos transactions professionnelles de banque.

Au cours de l'année 1906, nous avons procédé, avec tous les Établissements de crédit, à l'émission des obligations Communales 1906 et à celle de l'Emprunt Russe, à la conversion des Priorités Ottomanes et à celle de la Rente Italienne 5 0/0, qui, malgré le volume considérable des capitaux mis en mouvement, ont été réalisées avec un succès complet.

Nous avons largement contribué au placement des séries d'obligations émises en 1906 sur les Emprunts coloniaux de l'Algérie, de la Tunisie, de Madagascar, et à celles de l'Emprunt Suédois 3 1/2 0/0 1906, et des obligations du Chemin de fer de Damas-Hamah 4 0/0.

Nous avons pris un intérêt dans la constitution du Crédit Foncier Argentin, et avons coopéré à l'augmentation du capital de la Banque de l'Indo-Chine, du Comptoir d'Escompte de Genève et de la Banque d'Orient qui personnifie dans le Levant le rapprochement, sur le terrain économique, des sympathies hellènes et françaises.

Le concours que nous avons donné à des affaires industrielles n'a été ni moins important, ni moins efficace.

De concert avec les autres établissements de crédit, nous avons émis les obligations 3 1/2 0/0 du Chemin de fer Métropolitain.

Avec quelques-uns d'entre eux, nous avons effectué l'augmentation du capital de l'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen, des Tréfileries du Havre, des Aciéries de France, de l'Union des Gaz et de l'Union Commerciale Indo-Chinoise. Nous avons participé à d'intéressantes émissions d'obligations industrielles, notamment des obligations 4 0/0 de la Compagnie générale française de Tramways, de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, de la Compagnie pour la fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz, de la Compagnie générale d'Éclairage de Bordeaux, des obligations 4 0/0 de l'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen.

Nous nous sommes intéressés à la formation du capital de la Compagnie Générale de Distribution d'Énergie Électrique, des Usines Métallurgiques de la Basse-Loire, de la Compagnie française de Tramways et d'Éclairage électriques de Shanghai.

Il n'y a pas longtemps, quand, vers le second semestre de l'année 1900, commença à se produire une de ces dépressions inévitables après des phases d'intense activité, il fut de mode de faire un grief aux Établissements de crédit de s'occuper d'affaires industrielles. Aujourd'hui, avec aussi peu d'équité et de consciencieuse observation, on leur reproche de ne donner aucun appui à l'industrie nationale.

Nous ne nous sommes pas laissé influencer par ces variations essentiellement contingentes d'opinions ; notre ligne de conduite est demeurée invariable.

Dans la mesure où le comporte la protection de vos intérêts, nous n'avons jamais cessé de seconder les industries françaises, par les émissions d'actions et d'obligations que nous ne manquons pas de vous signaler dans nos rapports annuels, par la condition de commandes aux ateliers français, à laquelle nous subordonnons, toutes les fois que nous le pouvons, notre concours financier à des Gouvernements étrangers, par des escomptes considérables à prix réduits, ou encore par des crédits occasionnellement consentis. Les facilités de cet ordre que nous accordons figurent dans nos situations publiées mensuellement, et l'industrie y a une grande part. Pour n'être pas bruyamment spécifiée, cette aide discrète ne lui est pas moins précieuse.

Après cet exposé, si rapide soit-il, vous apprécierez sans doute que, par les services de cet ordre, par l'action permanente qu'exercent dans les colonies et les pays lointains ses agences ou ses relations, par l'appui donné pour l'escompte de leur papier aux commerçants les plus modestes, comme par le souci constant des intérêts généraux du pays, notre Établissement justifie pleinement le qualificatif de *National* qui est la caractéristique de sa raison sociale.

Nous avons à cœur de mentionner ici le zèle dont notre personnel a fait preuve au cours de ce laborieux exercice. C'est pour nous une satisfaction de l'ordre le plus élevé, de voir nos collaborateurs de tous grades rapprochés par un sentiment d'union, que sanctionne le succès des trois institutions de prévoyance : *Caisse de Retraite et de Prévoyance*, *Association amicale de Secours*, *Caisse mutuelle des Dames*, fondées il y a quelques années à notre instigation, continuées avec notre appui, et que nos employés gèrent eux-mêmes avec un rare esprit de prudence et de touchante solidarité.

Deux de nos Administrateurs, MM. Jules Rostand et Ludovic de Singay arrivent au terme de leur mandat. Nous recommandons leur réélection à vos suffrages.

Après déduction de tous frais et charges, et de larges amortissements, les résultats de l'exercice 1906 autorisent une répartition de 30 fr. par action.

Nous avons distribué le 31 janvier l'acompte habituel de 12 fr. 50 c.

Si vous voulez bien approuver les comptes que nous vous soumettons, nous vous répartirons encore, le 31 Juillet prochain, 17 fr. 50 c. sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances.

Les parts de fondateur recevront, sous la même déduction, 2 fr. 3018, et nous reporterons à nouveau 378.549 fr. 86 c.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE CONTROLE

MESSIEURS,

Sans se départir des règles de la prudence, votre Conseil d'Administration vous propose aujourd'hui de porter le dividende de 27 fr. 50 c. à 30 francs, représentant 6 0/0 du capital social.

Cette mesure nous paraît justifiée autant par les progrès acquis au cours des années précédentes que par les résultats mêmes de l'Exercice 1906.

Le Bilan au 31 décembre 1906 fait ressortir un total de 1.350.959.733 fr. 67 c. contre 1.211.431.126 fr. 98 c. au Bilan de l'Exercice 1905, soit une augmentation de plus de 139 millions de francs.

Si ces chiffres démontrent déjà avec force le développement général des affaires de votre Établissement, une autre preuve de ses progrès se dégage de l'examen détaillé du Bilan qui vous est présenté.

Au Passif, les Comptes de Chèques, Comptes d'Escompte, Comptes courants Créditeurs montrent l'importance des sommes confiées à votre Établissement à des titres divers, et le rapprochement de ces comptes avec les chapitres du Bilan, Espèces en caisse et disponibles dans les Banques, Portefeuille commercial, Reports, etc., indique, à l'Actif, l'emploi qui est fait de ces vastes disponibilités.

Tous ces chapitres qui concernent l'activité commerciale de votre Établissement sont en progression très intéressante.

Grâce à un outillage puissamment organisé, le Comptoir National d'Escompte est l'intermédiaire utile entre l'épargne, d'une part, et le Commerce et l'Industrie, d'autre part, et il n'est pas nécessaire d'insister devant vous sur les services qu'il est en position de rendre aux intérêts

— 9 —

généraux du pays, en mettant à la disposition des besoins commerciaux et industriels, principalement sous forme d'escompte, les capitaux dont il dispose, et en régularisant ainsi le courant des échanges monétaires et fiduciaires.

La gestion de ces capitaux réclame une circonspection avertie et un contrôle sévère.

Les situations publiées chaque mois, et que votre Commission de Contrôle examine et vise régulièrement, montrent toute la prudence apportée dans l'emploi de ces fonds.

Nous voulons, une fois de plus, vous signaler les états de trésorerie dressés chaque semaine et dont nous suivons la position avec le plus sérieux intérêt.

Ces états de trésorerie, auxquels votre Direction donne tous ses soins, nous ont toujours montré qu'en regard des exigibilités de tout rang se trouvaient des disponibilités correspondantes d'une mobilisation facile. Nous tenons à vous dire qu'à cet égard encore la position du Comptoir a toujours été entièrement satisfaisante.

Comme par le passé, nous nous sommes tenus régulièrement au courant des opérations sociales; nous avons eu connaissance du résumé des travaux du Comité de Direction ainsi que des délibérations du Conseil d'Administration, quand nous n'assistions pas nous-mêmes à ses réunions.

Nos vérifications, dans les différents services, en particulier dans ceux de la Caisse-Espèces et des Titres, nous ont toujours donné pleine satisfaction et nous ont permis de constater de nouvelles améliorations dans l'organisation intérieure de divers services.

Nous trouvons ici l'occasion de rendre devant vous témoignage au zèle et au dévouement du Personnel de votre Établissement.

Nous devons maintenant attirer votre attention sur quelques-uns des chapitres du Bilan qui vous est présenté.

Le Portefeuille Commercial se présente avec 652.898.883 fr. 30 c., contre 547.221.116 fr. 43 c. au Bilan de l'année précédente, soit en augmentation de plus de 105 millions.

Le montant des Effets ayant passé dans le Portefeuille en 1906 a été de 14 milliards 510 millions, contre 13 milliards 123 millions en 1905, soit une augmentation de 1 milliard 387 millions.

Le Portefeuille Commercial est composé de valeurs très divisées; les opérations qui le concernent sont suivies avec un soin que nous avons été souvent à même d'apprécier et qui écarte, autant qu'il est possible, les éventualités de mécompte. L'examen des risques auquel nous avons procédé n'a jamais donné lieu à aucune observation importante.

Les Reports qui figurent au Bilan pour 59.257.897 fr. 07 c., contre 63.531.456 fr. 44 c., soit en diminution de 4.273.559 fr. 37 c., sont consentis sur des valeurs de négociation courante.

Le montant du chapitre des Rentes, Obligations et Valeurs diverses est de 14.628.520 fr. 51 c., à peu près équivalent à celui qui figurait au Bilan de l'exercice précédent. Ce chapitre comprend un grand nombre de valeurs diverses et, notamment, les valeurs de placement que votre Établissement détient, afin de pouvoir servir immédiatement les demandes de la clientèle.

Les Participations financières, également très divisées, figurent au Bilan pour 6.817.326 fr. 04 c., en légère diminution sur le montant du Bilan précédent.

Nous avons donné une attention particulière aux Comptes-courants Débiteurs, 118.775.954 fr. 97 c., qui comprennent, pour la partie la plus importante, des opérations courantes de banque ainsi que des crédits consentis à de nombreux clients. Ces crédits ne sont ouverts qu'après enquête et constamment suivis.

Les Avances garanties présentent au Bilan un montant de 156.362.686 fr. 83 c. Ce chapitre se subdivise en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers, et avances sur valeurs françaises et étrangères. Ces opérations constituent encore pour votre Société un emploi de fonds rémunérateur, et la sécurité de cette catégorie d'affaires résulte des conditions spéciales dans lesquelles les avances sont consenties, marges statutaires, garanties personnelles, etc. Ces opérations sont d'ailleurs l'objet d'une surveillance constante des services spéciaux organisés à cet effet, comme de notre part.

Le compte Immeubles est en augmentation de 1.172.100 fr. 06 c., par suite notamment de la continuation des travaux de construction des Immeubles du Siège social, rue Bergère et rue du Conservatoire.

Au Passif, les Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte figurent pour 527.807.496 fr. 27 c. contre 512.679.899 fr. 32 c., en augmentation de 15.127.596 fr. 95 c. Les Comptes-courants Crédeurs sont inscrits pour 424.691.464 fr. 55 c., contre 328.292.937 fr. 67 c., soit en augmentation de 96.398.526 fr. 88 c.

Les Acceptations figurent enfin pour 142.518.448 fr. 87 c.

Après déduction des charges de toute nature et d'importants amortissements, le compte de Profits et Pertes présente un solde de 9.807.604 fr. 74 c.

Comme nous vous le disions au commencement de ce Rapport, le Conseil a apporté dans l'établissement de ce compte un esprit de sage prévoyance que nous ne pouvons qu'approuver.

Nous vous engageons donc, Messieurs, à adopter les comptes qui vous sont présentés.

Aux termes des statuts, M. Gustave Robert arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN,
GUSTAVE ROBERT,
PHILIPPE DIETERLEN.

RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1906

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous nous avez confié lors de votre dernière Assemblée générale, et qui doit s'exercer sur les comptes de fin d'année.

Le Comptoir National est doté, vous le savez, d'une organisation spéciale — la Commission de contrôle — qui siège d'une façon permanente et procède à des vérifications très fréquentes des divers Services de votre Société.

Notre examen nous a été facilité par le soin qui, par tradition, préside à la tenue des écritures et à leur classement. Votre comptabilité générale peut être considérée comme un véritable modèle de clarté qui permet à vos Commissaires de reconnaître facilement l'exactitude du bilan.

A l'Actif, votre Portefeuille commercial présente une augmentation de 105.677.766 fr. 87 c., en regard de la progression que nous constatons plus loin dans les dépôts confiés à votre Établissement. Pendant le cours de l'année, le Portefeuille commercial s'est maintenu à un chiffre très élevé, témoignant ainsi de la sollicitude apportée à la trésorerie qui a été, pendant tout l'exercice, largement pourvue de ressources immédiatement réalisables.

Les Comptes-courants débiteurs, le Portefeuille : Rentes, Obligations et Valeurs diverses, les Participations financières, les Avances garanties, les Comptes Débiteurs par acceptations ne comprennent que des éléments d'actif parfaitement sains. Nous avons, d'ailleurs, constaté qu'une révision sévère de tous les chapitres du bilan avait été faite en fin d'exercice; toute créance litigieuse ou douteuse a été intégralement amortie.

— 13 —

Le compte « Immeubles », en augmentation de 1.172.100 fr. 06 c., a été chargé des dépenses effectuées au cours de l'exercice dans la nouvelle construction de la rue du Conservatoire à Paris et dans les autres propriétés immobilières de votre Société.

Au Passif, nous avons relevé une augmentation de 111.526.123 fr. 83 c. dans les chapitres Comptes de Chèques, Comptes d'Escompte et Comptes-courants créditeurs. Nous vous signalons, en outre, une progression sensible dans les Acceptations données, qui démontre l'activité croissante des relations du Comptoir, tant en France qu'à l'Étranger.

Les produits de l'année ont été très favorables. Aussi, votre Conseil a-t-il pris toutes mesures utiles pour effectuer de larges amortissements dont l'effet se répercutera sur l'avenir de votre Établissement.

En outre, votre Conseil a estimé qu'il y avait lieu de parcourir une nouvelle étape dans l'augmentation du dividende, augmentation qu'à notre avis la situation actuelle justifie pleinement.

Déduction faite des charges de toute nature, des amortissements divers et du prélèvement pour la Réserve immobilière, le compte de Profits et Pertes présente un solde de 9.807.604 fr. 74 c. que votre Conseil vous propose de mettre en répartition.

L'action recevra 6 0/0 de dividende, soit 30 francs et la part de fondateur 2 fr. 3018.

Le disponible de l'Exercice : 88.254 fr. 24 c. non réparti, ajouté au solde précédent, portera à 378.549 fr. 86 c. le montant reporté à nouveau.

Nous vous proposons d'approuver ce règlement et, dans leur ensemble, les comptes qui vous sont présentés par votre Conseil d'Administration pour l'Exercice 1906.

Paris, le 15 Mars 1907.

Les Commissaires des Comptes :
BLONDEAU, BOURGOIS.

BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

BILAN AU 31

ACTIF

ESPÈCES EN CAISSE ET EN BANQUE	Fr. 98.743.700 53
PORTFEUILLE	652.898.883 30
REPORTS	59.257.897 07
CORRESPONDANTS « Effets à l'Encaissement »	53.215.976 33
COMPTES COURANTS DÉBITEURS	118.775.954 97
RENTES, OBLIGATIONS et VALEURS DIVERSES	14.628.520 51
PARTICIPATIONS FINANCIÈRES	6.817.326 04
AVANCES GARANTIES	156.362.686 83
COMPTES DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	145.753.517 22
AGENCES HORS D'EUROPE	11.337.381 69
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	18.908.119 18
IMMEUBLES	14.259.770 »
TOTAL	Fr. 1.350.959.733 67

1.4.6
65
214

DÉCEMBRE 1906

PASSIF

CAPITAL	Fr. 150.000.000 »																		
<table border="0"> <tr> <td rowspan="4">RÉSERVES</td> <td rowspan="4">}</td> <td>statutaire</td> <td>Fr. 4.804.369 30</td> <td rowspan="4">}</td> <td rowspan="4">19.430.005 70</td> </tr> <tr> <td>diverses</td> <td>6.875.000 »</td> </tr> <tr> <td>spéciale</td> <td>5.000.000 »</td> </tr> <tr> <td>supplémentaire</td> <td>1.100.000 »</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>immobilière</td> <td>1.650.636 40</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>	RÉSERVES	}	statutaire	Fr. 4.804.369 30	}	19.430.005 70	diverses	6.875.000 »	spéciale	5.000.000 »	supplémentaire	1.100.000 »			immobilière	1.650.636 40			
RÉSERVES			}	statutaire			Fr. 4.804.369 30	}	19.430.005 70										
				diverses			6.875.000 »												
				spéciale			5.000.000 »												
	supplémentaire	1.100.000 »																	
		immobilière	1.650.636 40																
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	Fr. 527.807.496 27																		
COMPTES COURANTS CRÉDITEURS	424.691.464 55																		
BONS A ÉCHÉANCE FIXE	63.632.529 60																		
ACCEPTATIONS	142.518.448 87																		
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	12.781.888 32																		
COMPTE DES ACTIONNAIRES	290.295 62																		
PROFITS ET PERTES (Exercice 1906)	9.807.604 74																		
TOTAL	Fr. 1.350.959.733 67																		

COMPTE DE PROFITS ET

DÉBIT

RÉPARTITION :		
A LA RÉSERVE STATUTAIRE :		
5 % sur 9.807.604 fr. 74 c., bénéfices nets de l'exercice	490.380 <i>630</i>	25
AUX ACTIONNAIRES :		
Intérêts fr. 25 », sur 300.000 actions. 7.500.000	} 9.000.000	»
Dividende — 5 » — — — 1.500.000		
ENSEMBLE. <u>30</u> » soit 6 %.		
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :		
Article 40 des Statuts	90.861	20
AUX PARTS DE FONDATEUR :		
Articles 40 et 41 des Statuts	138.109 <i>9227</i>	05
AU COMPTE DES ACTIONNAIRES :		
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	88.254	24
Fr.	9.807.604	74

PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1906

CRÉDIT

INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES DIVERS	9.947.421	14
déduction faite des CHARGES ET AMORTISSEMENTS		
A déduire :		
PRÉLÈVEMENT POUR RÉSERVE IMMOBILIÈRE	139.816	40
Fr.	9.807.604	74

RÉSOLUTIONS

Votées par l'Assemblée générale ordinaire du 9 Avril 1907.

Après lecture des rapports qui précèdent, les actionnaires ont adopté, à l'unanimité, les résolutions qui leur étaient soumises, savoir :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1906, tels qu'ils viennent d'être présentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 9.807.604 fr. 74 c. le solde créditeur du compte Profits et Pertes.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1906, à 30 francs par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 17 fr. 50 c. par action, sera payé, à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts établis par la loi.

La répartition de 2 fr. 3018 par part de fondateur, pour le même exercice, sera payable, sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1906, montant à 88.254 fr. 24 c., est ajouté au solde non réparti de l'exercice précédent s'élevant à 290.295 fr. 62 c., ce qui portera à 378.549 fr. 86 c. le montant reporté à nouveau.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée réélit MM. Jules Rostand et de Sinçay, administrateurs sortants.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée réélit M. G. Robert, membre de la Commission permanente de contrôle.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée réélit MM. Blondeau et Bourgois, Commissaires des comptes, et leur adjoint M. Dieterlen, choisi parmi les membres de la Commission permanente de Contrôle, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1907, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement d'un ou de deux d'entre eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par deux Commissaires ou même par un seul.

Elle fixe à 1.500 fr. la rémunération de chacun des Commissaires.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les Administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir, dans le sens dudit article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

OPÉRATIONS

DU

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

ESCOMPTE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* escompte le papier de commerce sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester (Voir le tableau d'autre part).

RECOUVREMENTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de l'encaissement des effets de commerce, mandats, factures, quittances, etc., sur Paris, la Province, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif spécial.

DÉPOTS A VUE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants. Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 11 mois	2 %
De 1 an à 3 ans	3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les conventions du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS

Dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES

OUVERTURE DE CRÉDITS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* achète et vend à tous ses guichets à Paris, en Province et à l'Étranger, les monnaies et billets de banque étrangers.

Il ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

LETTRES DE CRÉDIT

Pour voyages.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a organisé à sa **Succursale**, 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

MANDATS DE VOYAGE

Indépendamment des Lettres de Crédit, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* a inauguré un service de *Mandats de Voyage*. Ces mandats sont également payables dans le monde entier, et indiquent pour la plupart des pays la somme fixe que le bénéficiaire doit toucher en la *monnaie locale*, de sorte qu'il n'a pas à se préoccuper des questions de change.

Ces mandats offrent donc aux voyageurs des commodités indiscutables en même temps qu'une grande sécurité.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris*, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du *Comptoir* en France ou à l'Étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes de la Loi du 10 Juillet 1885, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

TARIF DE LOCATION

MODÈLES	DIMENSIONS			PRIX			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
N° 1	0 ^m ,25	0 ^m ,25	0 ^m ,50	5 »	»	25 »	40 »
N° 2	0 ^m ,25	0 ^m ,65	0 ^m ,50	10 »	»	40 »	60 »
N° 3	0 ^m ,65	0 ^m ,65	0 ^m ,50	15 »	»	50 »	100 »
Quart de coffre	1 ^m ,20	0 ^m ,65	0 ^m ,50	»	35 »	»	125 »
Demi-coffre	1 ^m ,20	1 ^m ,30	0 ^m ,50	»	50 »	»	200 »
Coffre-fort entier . . .	2 ^m ,25	1 ^m ,30	0 ^m ,50	»	100 »	»	400 »

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* possède un service d'*Études financières* chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journallement tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations sont offertes au public, et de cette façon, les clients du *Comptoir* peuvent, lorsqu'ils en font la demande par l'entremise du siège où ils ont leur compte, être constamment renseignés sur l'origine et la marche des affaires qui les intéressent.

DÉPOTS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs ou au-dessous. — 0 fr. 10 c. par chaque titre d'une valeur de 501 à 1.000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du *Comptoir National d'Escompte de Paris* ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du *Comptoir National d'Escompte de Paris*
à l'Étranger.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* reçoit les dépôts dans ses Agences à l'étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du *Comptoir National d'Escompte de Paris*, en France ou à l'Étranger.

SOUSCRIPTIONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscriptions dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellements de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

GARANTIE contre les RISQUES
de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

VALEURS DE PLACEMENT

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* délivre sur simple demande et **sans aucuns frais** des :

Obligations des Chemins de fer du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, Bons Panama, etc.

AVANCES SUR TITRES

Le *Comptoir* prête sur titres français et étrangers, à des conditions qui varient suivant la nature des valeurs.

Les fonds sont remis séance tenante à l'emprunteur, qui peut se libérer à toute époque, même partiellement.

En outre, le *Comptoir* ouvre sur dépôt de titres, des *Comptes courants garantis* qui permettent aux titulaires de prélever, de verser, de prélever à nouveau et ainsi de suite, suivant leurs besoins et convenances, toutes sommes dans les limites du crédit qui leur a été consenti.

Des carnets de chèques sont remis sur demande, pour l'usage de ces comptes.

ORDRES DE BOURSE

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

PAIEMENT DES COUPONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris est chargé de payer les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT	
Afrique Occid ^e Franç ^e	3 0/0 1904.
Algérien.	3 0/0 1902.
Annam-Tonkin	2 1/2 0/0.
Argentin	5 0/0 1886.
—	4 1/2 0/0 1888 or intérieur.
—	4 0/0 1900.
—	5 0/0 1907 intérieur.
Berne	3 1/2 0/0 1907.
Bulgare	5 0/0 1896 et 5 0/0 1904.
Chemin de fer Transcaucasien	3 0/0 et 4 0/0.
Chinois	4 0/0 1895 or.
—	5 0/0 1898.
—	5 0/0 1902.
—	5 0/0 1905.
Crédit Foncier Serbe	(Lettres de gages Uprava Fondova).
Hellénique.	5 0/0 1881.
—	5 0/0 1884.
—	4 0/0 1887.
—	4 0/0 1889.
—	5 0/0 1890 (Pirée-Larissa).
—	5 0/0 1893.
—	4 0/0 1902.
Hollandais.	2 1/2 0/0 Certificats français (Rente).
Indo-Chinois	3 1/2 0/0 1898. Obligations.
—	3 0/0 1902.
—	3 1/2 0/0 1905.
Madagascar	2 1/2 0/0 1897.
—	3 0/0 1903-1905.
Maroc.	5 0/0 1904.
Morschansk-Sysrane.	3 0/0.
Norvégien.	3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Ottoman.	4 0/0 Dette convertie Unifiée 1903.
—	4 0/0 1902.
—	4 0/0 1890 de Consolidation.
—	3 1/2 0/0 1894.
—	5 0/0 1896.
—	4 0/0 1901-1905.
Parana	5 0/0 or 1905.
Roumain	4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.
—	5 0/0 1903. Amortissable.
—	4 0/0. Converti et série B.
Russe.	4 0/0 1867.
—	4 0/0 1869.
—	4 0/0 1880.
—	4 0/0 1889.
—	4 0/0 1890, 2 ^e émission.
—	3 0/0 1891.
—	4 0/0 1893, 5 ^e émission.
—	3 0/0 1894, 2 ^e émission.
—	4 0/0 1894, 6 ^e émission.
—	5 0/0 1884.
—	5 0/0 1904.
—	5 0/0 1906.
Serbe	4 0/0 1895 (Non munis de l'estampille anglaise).
—	5 0/0 1903 (Monopoles).
—	4 1/2 0/0 1906.
Siémois.	4 1/2 0/0 1905.
—	4 1/2 0/0 1907.
Suédois.	4 0/0 1900.
—	3 1/2 0/0 1904-1906.
Tabacs Portugais.	4 1/2 0/0 1891-1896.
Tunisien	3 0/0 1892 et 3 0/0 1902-1906.
Vénézuélien	5 0/0 1896.
—	3 0/0 Dette diplomatique.

EMPRUNTS DE VILLE	
Ville de Paris (Obligations).	—
— de Shanghai (concession française).	—

SOCIÉTÉS CIVILES	
Annuités Nord.	—
— Lérerville-Sedan.	—
— Orléans-Châlons.	—
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)	(Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de parts de Fondateur.)	—
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)	—

CHEMINS DE FER FRANÇAIS	
Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance. Obligations 2 1/2 0/0, 3 0/0 et 5 0/0. Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0. Strasbourg à Bâle 5 0/0 et Montreuil à Troyes 5 0/0.)	—

Chemins de fer de l'Ouest. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anciennes. 2 1/2, 3 0/0, nouvelles. 5 0/0 1855. C ^e de Rouen 4 0/0 1845, 5 0/0 1847-1849-1854.)	—
— du Midi. (Actions capital, jouissance. Obligations 3 0/0 anc. et nouv., 2 1/2 et 3 0/0.)	—
— de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions et Obligations 2 1/2, 3 0/0, 4 0/0 et 5 0/0.)	—
— de Paris à Orléans. (Actions capital et jouissance. Obligations 3 0/0 et 2 1/2 0/0, Paris-Orsay.) Grand Centr. 3 0/0 1848, 4 0/0 et 3 0/0 anciennes.	—
— de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations.)	—
— Métropolitain de Paris (Actions et Obligations).	—
— Nogentais. (Actions et Obligations 5 0/0, 4 0/0 et 3 0/0.)	—
— de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligations.)	—
— Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)	—
— et Port de la Réunion. (Obligations.)	—
— du Sud de la France. (Actions et Obligations.)	—
— Economiques du Nord. (Actions et Obligations 3 1/2 et 4 0/0.)	—
— de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations 3 0/0.)	—

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS	
Chemins de fer Andalous. (Obligations.)	—
— Beïra-Alta.	—
— Beïra-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)	—
Chemins de la Méditerranée.	—
— de la Sicile.	—
Chemins de fer de Madrid-Cacérés et au Portugal. (Actions et Obligations.)	—
— Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)	—
— Portugais (C ^e Royale des). (Obligations 3 0/0 1 ^{er} et 2 ^e rangs et 4 0/0 1 ^{er} et 2 ^e rangs.)	—
— Damas-Hamah et prolongements. (Société ottomane) (Obligations 4 0/0.)	—
Russes	{ Riazan-Ouralisk.
4 0/0 1903 garantis.	{ Moscou-Kiew-Voronège.
—	{ Moscou-Windau-Rybinsk.
Chemins de fer Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions.)	—

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE	
Obligations Foncières et Communales. (Au porteur.)	—

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES	
Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)	—
Banque de l'Algérie. (Actions.)	—
Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions.)	—
Banque de Barcelonnette. (Actions.)	—

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES	
Banque Impériale Ottomane. (Actions.)	—
Crédit Foncier Egyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0 et 3 0/0.)	—
Crédit Foncier de Stockholm. (Obligations.)	—
Banque Commerciale Hongroise de Pest. (Obligations 3 1/2 0/0.)	—
Crédit Foncier Argentin. (Actions et Obligations.)	—

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES	
Accumulateurs électriques « Union » (C ^e des). (Actions.)	—
Acieries de France. (Actions, Parts fondateur, 1/20 de Parts et Obligations 4 0/0.)	—
L'Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts fondateur.)	—
Apprêts et Impressions de Roanne (Société d'). (Actions.)	—
Bateaux à vapeur du Nord. (Actions et Obligations 4 et 5 0/0.)	—
Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.)	—
Biscuits « Germain » (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)	—
Brasserie de Maxéville (Actions.)	—
Brasseries de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0.)	—
Brasserie Georges. (Actions.)	—
Câbles Télégraphiques (Brest-New-York) (Compagnie Française, des). (Câble transatlantique). (Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)	—
Café-Restaurant Américain. (Actions.)	—
Canal de Suez. (Actions Capital, Actions Jouissance, Parts fondateur, Bons de Coupons, Obligations 3 0/0, 1 ^{er} et 2 ^{es} séries) (Obligations 50/0.)	—

Carrières du Midi (Société Générale des). (Actions.)	—
Carrières de l'Ouest (Actions et Obligations.)	—
Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société Anonyme des). (Actions.)	—
Cercle International de Vichy. (Actions.)	—
Charbons et Briquettes de Blanzky et de l'Ouest (C ^e des). (Actions et Obligations.)	—
Chaux et Ciments de Rivet-Alger. (Obligations.)	—
Ciments Portland artificiels de l'Indo-Chine (Soc. des). (Actions.)	—
Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz (Compagnie pour la Fabrication des). (Actions et Obligations.)	—
Cotonnière de l'Est. (Obligations 4 0/0.)	—
Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)	—
Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. et Oblig. hypothéc.)	—
Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions et Obligations.)	—
Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions et Obligations.)	—
Domaniale Algérienne (Société). (Obligations.)	—
Dynamite (Société Générale Française). (Actions.)	—
Eaux d'Abbeville. (Obligations.)	—
Eaux de Calais. (Actions, Actions jous. et Oblig. 4 1/2 0/0.)	—
Eaux de Royat (Compagnie des). (Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)	—
Eclairage, Chauffage et Force Motrice (Société d'). (Ac. et Oblig.)	—
Eclairage électrique Secteur Clichy (Société d'). (Actions 5 0/0 Obligations 4 1/2 0/0 de 9.501 à 15.500.)	—
Eclairage, Gaz de Bordeaux (Actions et Obligations.)	—
Electricité de la Guyane française (Compagnie d'). (Obligations 4 0/0.)	—
Electricité de Paris. (Actions.)	—
Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)	—
Etablissements Arsène Saupiquet.	—
Etablissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)	—
Etains et Wolfram de Portugal (Actions.)	—
Extraits Tinctoriaux et Tannants. (Actions et Obligations.)	—
Fonderie Artistique (Obligations.)	—
Fonderies Lazare Weiller et C ^e . (Obligations.)	—
Forges de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.)	—
Forges, Hauts Fourneaux et Acieries de Trignac. (Actions et Obligations.)	—
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)	—
Galleries Lafayette. (Actions, Obligations hypothécaires, Parts.)	—
Gavioli (Société des anciens Etablissements). (Actions, Parts.)	—
Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)	—
Gaz de Tullins à Rives. (Actions et Obligations 5 0/0.)	—
Gaz pour la France et l'Etranger. (Obligations.)	—
Glaces et Verres spéciaux de France, à Bousois (Nord). (Oblig.)	—
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)	—
Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Oblig. 4 1/2 0/0 et 4 0/0.)	—
Hauts Fourneaux, Forges et Acieries de Pompey (Obligations, Actions et Parts.)	—
Hydro-Electrique de Fure et Morge. (Obligations 5 0/0.)	—
Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)	—
Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)	—
Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilégiées.)	—
Imprimerie du Journal de Marseille (Société de l'). (Actions.)	—
Industrielle des Pétroles. (Obligations.)	—
Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions et Obligations.)	—
Logements hygiéniques à bon marché. (Actions.)	—
Le Loreid (Société Française).	—
Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône (Société). (Actions.)	—
Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)	—
Maritime de la Seine (Compagnie). (Actions.)	—
Maritime Française (Compagnie). (Actions et Obligations.)	—
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)	—
Michelin et C ^e (Société). (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)	—
Mines de Béthune. (Obligations 4 0/0 1903 et 3 0/0 1877, Parts, Cinquièmes de parts.)	—
Mines de Bourbon-Saint-Hilaire. (Actions et Obligations.)	—
Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations 5 0/0.)	—
Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 5 0/0.)	—
Mines de Djebel-Ressas. (Actions et parts.)	—
Mines de Douchy. (Actions.)	—
Mines de Drocourt. (Actions et Obligations.)	—
Mines de l'Escarpelle. (Actions et Obligations 4 0/0 et 4.70 0/0.)	—
Mines de Fillols. (Actions.)	—
Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur.)	—
Mines de Lens. (Actions et Obligations d'actions.)	—
Mines de Meurchin. (Actions et cinquièmes.)	—
Mines du Sunium. (Actions.)	—
Mines de Zinc de Montolieu. (Obligations.)	—
Mines et Fonderies de Francardo (Actions et Obligations.)	—

Nantaise de Navigation à Vapeur (Compagnie). (Action et Obligations 5 0/0.)	—
Nationale de Navigation (Compagnie). (Actions.)	—
Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)	—
Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)	—
Nord Lumière. (Actions.)	—
Nouvelles Galeries réunies (Société Française des). (Obligations.)	—
Omnibus et Tramways de Lyon (Compagnie des). (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)	—
Papeteries d'Etival et de Clairefontaine « L. Nusse, E. Bodet et C ^e » (Actions.)	—
Papeteries du Limousin. (Actions et Obligations.)	—
Paris-France (Société). (Actions et Oblig. 50/0.)	—
Passage Jouffroy. (Actions.)	—
Petit Méridional et autres publications (Société du). (Actions.)	—
Pétroles (Compagnie Générale des). (Actions.)	—
Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Oblig.)	—
Pompes funèbres Oraises (Compagnie Générale des). (Actions.)	—
Port-Saint-Louis-du-Rhône (Société Commerciale de). (Obligations, Actions et Parts de fondateur.)	—
Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Oblig.)	—
Pyrites de Huelva (Actions et Obligations.)	—
Sels Gemmes et Houilles de la Russie Méridionale (Société des). (Obligations.)	—
Soie du Chardonnet. (Actions.)	—
Sucrerie de Sarmato (Actions.)	—
Sucreries et Distilleries de Francières (Société Anonyme des) par Estrées-Saint-Denis (Actions.)	—
Teinture et Produits Chimiques de Lyon-Charpennes (Société Générale de). (Obligations.) En liquidation.	—
Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 4 0/0 et Actions.)	—
Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)	—
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)	—
Tramways (Compagnie Générale Française de). (Actions et Obligations 4 0/0. De 1 à 2.131, 3 0/0.)	—
Tramways (Compagnie Générale Parisienne de). (Actions et actions de jouissance.)	—
Tramways Electriques et Omnibus de Bordeaux (Compagnie des). (Actions et Obligations.)	—
Tramways de Cambrai. (Actions et Obligations.)	—
Tramways de Nice et du Littoral (Compagnie des). (Actions et Obligations.)	—
Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)	—
Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et) (Actions et Obligations.)	—
Transatlantique (Compagnie Générale). (Obligations et Actions.)	—
Tréfle à 4 feuilles (Société de construction d'automobiles). (Actions et Parts.)	—
Tréfileries du Havre. (Actions.)	—
Usines du Castelet. (Actions.)	—
Verreries de la Mulatière (Société Anonyme des). (Actions.)	—
Wagons-Foudres 50/0. (Obligations, Actions et dixièmes de parts.)	—

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES	
British South African Explosives Co Limited.	—
Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)	—
Electricité à Liège (Compagnie Internationale d'). (Obligations.)	—
Golden Horse Shoe (Actions.)	—
Industrie Houillère de la Russie Méridionale (Société d'). (Actions et Obligations.)	—
Industrie Minière d'Ekaterinovka. (Actions et Obligations 4 et 4 1/2 0/0.)	—
Madrilène du Gaz (Compagnie). (Actions et Obligations 4 0/0 et Actions privilégiées.)	—
Mines de Kassandra (Société Ottomane des). (Actions privilégiées, Actions ordinaires, Parts fondateur et Actions jous.)	—
Mines de Montecatini. (Actions.)	—
Minière de la Estrella (Société). (Actions.)	—
Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)	—
New York, New Haven and Hartford Railroad. (Obligations.)	—
Port de Para.	—
Régie cointéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)	—
Sucreries-Raffinerie en Roumanie. (Actions, Actions ordinaires et Obligations.)	—
Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)	—
Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité). (Actions.)	—
The Queensland Copper (Actions.)	—

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

Agences, Succursale et Bureaux de quartier DU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE : 14, rue Bergère

SUCCURSALE : 2, PLACE DE L'OPÉRA

BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

- | | |
|--|---|
| <p>A. Boulevard Saint-Germain, 147.
B. Rue de Rivoli, 108.
C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon).
D. Rue Rambuteau, 2.
E. Rue Turbigo, 16.
F. Place de la République, 21.
G. Rue de Flandre, 2.
H. Rue du Quatre-Septembre, 2.
I. Boulevard Magenta, 80-82.
J. Boulevard de Strasbourg, 7.
K. Boulevard Richard-Lenoir, 92.
L. Rue de Clichy, 86.
M. Avenue Kléber, 87.
N. Avenue Mac-Mahon, 35.
O. Boulevard Montparnasse, 71.
P. Faubourg Saint-Antoine, 27.
R. Boulevard Saint-Michel, 53.</p> | <p>S. Avenue des Gobelins, 2 bis.
T. Boul. de Courcelles, 2, et aven. de Villiers, 1.
U. { Avenue des Champs-Élysées, 49.
Rue Marbeuf, 43.
V. Avenue d'Orléans, 85.
X. Rue du Commerce, 69 (Grenelle).
Y. Faub. St-Honoré, 124, et Rue de Penthièvre, 46.
Z. Boulevard Haussmann, 89.
AA. Rue de Ménilmontant, 39.
AD. Boulevard Barbès, 25.
AE. Rue Lafayette, 44.
AF. Boulevard Voltaire, 199.
AG. Chaussée de la Muette, 2 (Passy).
AH. Avenue Bosquet, 47 bis.
AI. Rue Saint-Antoine, 100.
AJ. Rue d'Auteuil, 50.
AK. Rue Saint-Lazare, 110 (Hôtel Terminus).</p> |
|--|---|

BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, rue Saint-Denis, 6. — AUBERVILLIERS, route de Flandre, 55 (Quatre-Chemins). — CHARENTON, rue de Paris, 50. — CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106. — ENGHEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47. — IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. — LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. — NOISY-LE-SEC, 1, rue de la Gare. — PARC SAINT-MAUR, rue de la République, 15 bis. — SAINT-DENIS, rue de Paris, 88. — SCEAUX, rue Houdan, 27.

AGENCES EN FRANCE :

ABBEVILLE AGEN AIX-EN-PROVENCE ALAIS ALBI AMIENS ANGERS ANGOULÈME ARLES AUBAGNE AUBILLAC AVIGNON *BAGNÈRES-DE-LUCHON *BAGNOLS-SUR-CÈZE BAR-SUR-SEINE BAYONNE BEAUCAIRE BEAUNE BEAUVAIS BÉDARIEUX BELFORT BERGERAC BÉZIERS BIARRITZ BORDEAUX **BOURBOULE (LA) CAEN CALAIS CANNES CARCASSONNE CARPENTRAS	*CASTILLON CASTRÉS CAVAILLON CETTE CHAGNY CHALON-SUR-SAONE CHARTRES CHATEAURENARD CHATEAUX **CHATEL-GUYON CHATILLON-SUR-SEINE CHERBOURG CLERMONT-DE-L'OISE CLERMONT-FERRAND CLERMONT-L'HERAULT COGNAC *CONDE-SUR-NOIREAU DAX DIEPPE DIJON DOUAI DUNKERQUE ELBEUF EPERNAY EPINAL FERTÉ-BERNARD (LA) FERTÉ-MACÉ (LA) FIRMINY FLÈCHE (LA) FLERS FONTAINEBLEAU	GRAY GRENOBLE HAVRE (LE) HAZEBROUCK ISSOIRE ISSOUDUN JARNAC LÉZIGNAN LIBOURNE LILLE LIMOGES LYON MACON MANOSQUE MANS (LE) MARSEILLE MAZAMET MELUN MONT-DE-MARSAN **MONT-DORE (LE) MONTPELLIER MOUY NANCY NANTES NARBONNE NICE *NIMES *ORANGE ORLÉANS PAU PÉRIGUEUX	PERPIGNAN REIMS RENNES RIOM RIVE-DE-GIER ROANNE ROMILLY-SUR-SEINE ROUBAIX ROUEN SAINT-BRIEUC SAINT-CHAMOND SAINT-DIÉ SAINT-ÉTIENNE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE SAINT-JUNIEN SAINT-QUENTIN SALON SOISSONS TOULON TOULOUSE TOURCOING TOURS TROUVILLE-DEAUVILLE TROYES VALENCIENNES VERSAILLES VICHY VIENNE (ISÈRE) VILLEFRANCHE-SUR-SAONE VILLENEUVE-SUR-LOT VIRE
--	--	--	---

AGENCES A L'ÉTRANGER :

ANGLETERRE — LONDRES LIVERPOOL MANCHESTER ~~~~~ TUNISIE — TUNIS GABÈS SFAX SOUSSE	ESPAGNE — SAINT-SÉBASTIEN ~~~~~ PRINCIPAUTÉ DE MONACO — MONTE-CARLO ~~~~~ MAROC — TANGER CASABLANCA MOGADOR	MADAGASCAR — DIÉGO-SUAREZ MAJUNGA MANANJARY TAMATAVE TANANARIVE TULEAR ~~~~~ BELGIQUE — BRUXELLES **OSTENDE	EGYPTE — ALEXANDRIE LE CAIRE ~~~~~ AUSTRALIE — MELBOURNE SYDNEY ~~~~~ INDES ANGLAISES — BOMBAY
--	---	---	--

* Agences fonctionnant hebdomadairement ou bi-hebdomadairement les jours de marché. ** Agences ouvertes pendant la saison